



UNSER LAND

- Charte du mouvement alsacien -

Je reconnais et défends la valeur universelle et primordiale des droits fondamentaux de la personne humaine : respect de l'intégrité physique et morale, liberté d'expression et d'association, droit à un environnement sain, droit aux soins, droit au logement, droit à l'instruction, droit à l'emploi.

Je reconnais et défends les principes de compatibilité et de complémentarité entre les droits individuels du citoyen et les droits collectifs des peuples (droit à l'autodétermination, droit à l'autonomie, droit des minorités).

Je reconnais et défends les droits culturels et linguistiques, comme des droits de l'homme à part entière.

Je m'engage à :

- œuvrer pour la nation alsacienne et le parti qui la promeut, UNSER LAND, mouvement politique humaniste et démocratique.
- promouvoir et encourager la pratique la langue alsacienne sous sa forme orale (Elsasserditsch) et écrite (Hochdeutsch)
- combattre le centralisme étatique et être solidaire avec les autres nations sans Etat.
- lutter contre les injustices et agir en faveur du progrès social et démocratique
- rejeter toutes les formes de racisme et de xénophobie et travailler à une meilleure compréhension entre les peuples et les communautés, dans l'acceptation mutuelle des cultures et dans l'échange.